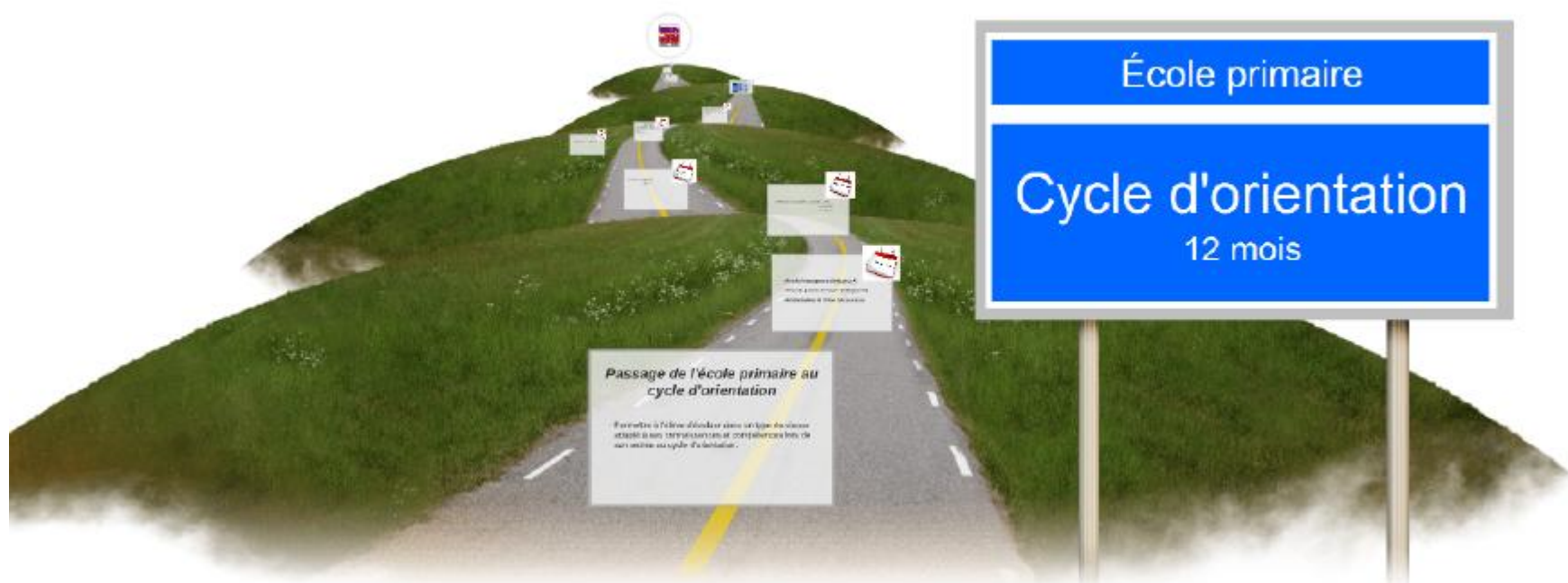


Passage EP-CO



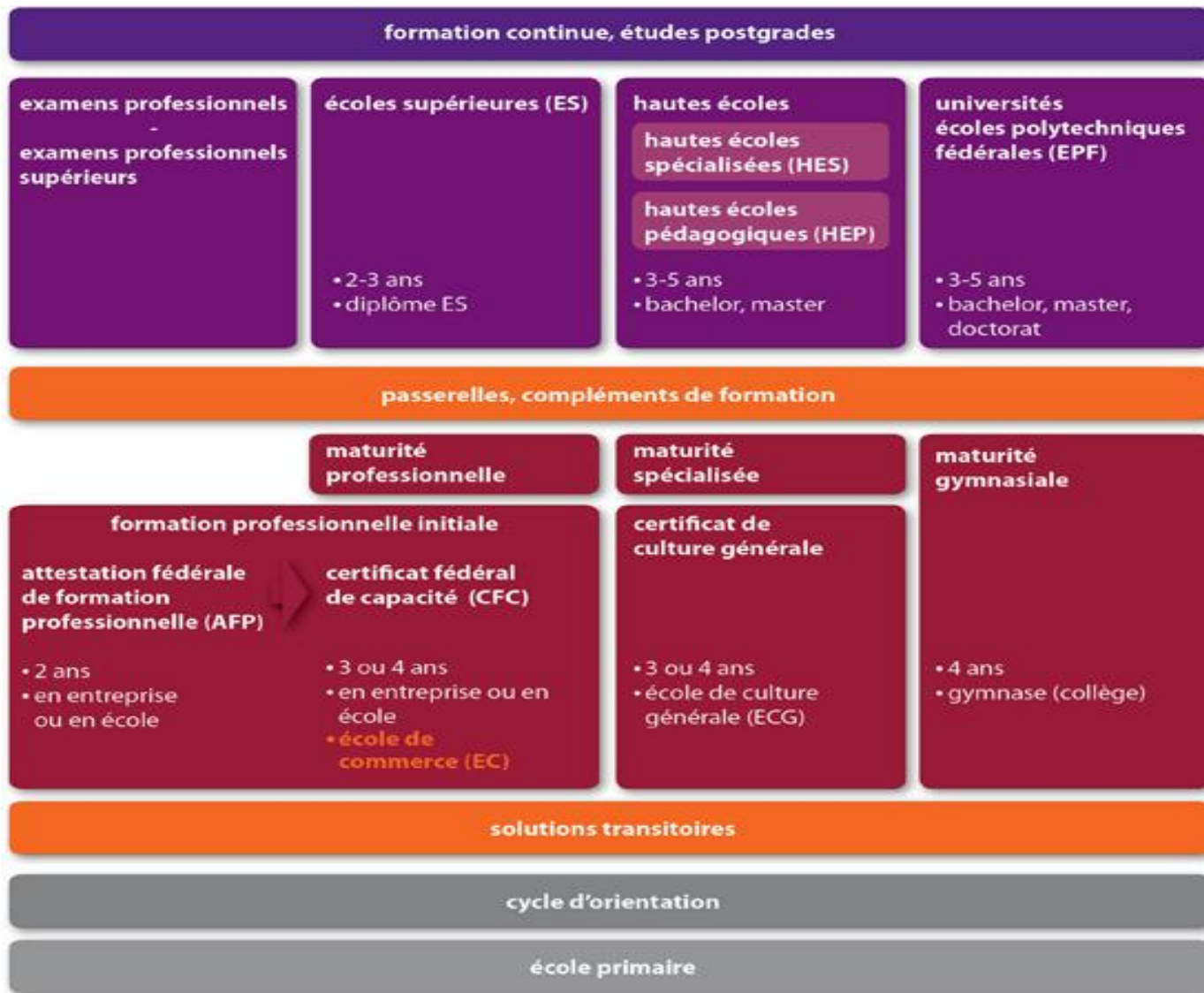
Buts de la rencontre

Prendre connaissance des modalités de passage

Prendre connaissance des types de classe

Clarifier les rôles de chacun

Le système de formation au secondaire II et au tertiaire.



Les types de classes

Classes générales

Classes à exigences
de base

Classes prégymnasiales

Classes générales

Formation professionnelle initiale en entreprise ou en école,
avec ou sans maturité professionnelle intégrée, avec maturité
professionnelle post-CFC ;

école des métiers ;

écoles de culture générale et écoles de commerce ;

études gymnasiales.

Elles ont pour objectif d'atteindre les connaissances et
compétences générales permettant à l'élève d'accéder au type de
formation qu'il choisira.

27

Classes à exigences de base

Formation professionnelle initiale en entreprise, avec maturité professionnelle post-CFC.

Elles ont pour objectif d'assurer les connaissances et compétences indispensables que tout élève doit maîtriser au terme de sa scolarité obligatoire. Des méthodes et un rythme adaptés aident l'élève à acquérir une solide formation de base. L'encadrement particulier de chaque élève vise son intégration dans le monde professionnel.

21

Classes pré-gymnasiales

Etudes gymnasiales ;

écoles de culture générale et écoles commerce ;

école des métiers ;

formation professionnelle initiale en entreprise ou en école, avec ou sans maturité professionnelle intégrée, avec maturité professionnelle post-CFC.

Elles ont pour objectif de dépasser les connaissances et compétences générales. L'enseignement mettant en œuvre des apprentissages graduellement plus difficiles, plus rapides et plus complexes requiert de la part des élèves une très grande aisance dans le travail scolaire .

29

Passage EP-CO : les différentes étapes



1. Avis de l'enseignant-e (indicateur A)

- > Observation attentive de l'élève dans les domaines des acquis scolaires et des attitudes face aux apprentissages



2. Notes du premier semestre (indicateur B)

- > La somme des résultats en L1(français), L2(allemand), mathématiques et sciences-histoire-géographie est prise en compte

3. Autoévaluation de l'élève

Générale

18 - 21 points

Notes 1^{er}
semestre

Français

5

Mathématiques

4,5

Allemand

4

Environnement

5,5

Somme: 19

Prégymnasiale

21,5 - 24 points

Notes 1^{er}
semestre

Français

5,5

Mathématiques

6

Allemand

5

Environnement

5,5

Somme: 22

Exigence de base

12 - 17,5 points

Notes 1^{er}
semestre

Français

4

Mathématiques

5

Allemand

4

Environnement

4,5

Somme: 17,5

Entretien : enseignant-e-s – parents – élève



- L'élève présente son autoévaluation
- L'enseignant-e communique son avis et répond aux éventuelles questions des parents
- L'enseignant-e transmet le document qui permettra aux parents de donner leur préavis (indicateur C)

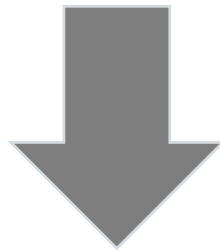
Avis des parents (indicateur C)

Evaluation globale de l'enfant :

- Compétences disciplinaires (résultats scolaires)
- Comportements et attitudes face au travail et aux apprentissages
- Autoévaluation de l'enfant



3 indicateurs concordants



«Préorientation directe»

Si les trois indicateurs ne sont pas concordants :

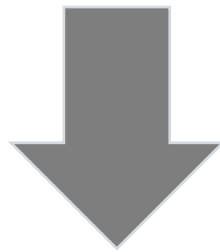
Evaluation de préorientation (indicateur D)

deux matinées du mois de mars

- Uniquement pour les élèves qui sont dans cette situation
- L1 français et mathématiques



4 indicateurs connus, pas de concordance



«Cas ouvert»

Décision de préorientation

- Pour les cas ouverts, le-la directeur-trice de CO décide de la préorientation après avoir entendu les parents et l'/les enseignant-e-s
- Recours possible auprès de la DFAC dans les 10 jours



Passage EP-CO : le projet d'une équipe

L'élève :

- Fournir un travail régulier
- Identifier ses forces
- Imaginer son proche avenir

Les parents :

- Aider l'enfant à reconnaître ses forces, à renforcer son estime de soi
- Valoriser ses compétences
- Offrir un environnement de travail adéquat à la maison
- Privilégier un climat de confiance avec les professionnels

L'enseignant-e :

- Développer les compétences des élèves (selon le PER et les indications cantonales)
- Valoriser les forces des élèves
- Observer et analyser les apprentissages en vue d'une communication claire, basée sur des arguments étayés
- Maintenir et développer le dialogue avec les parents

Vos questions

???